Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

12	Χ		16X			20X				24X				28X		-	32X
									J								
This item is fili Ce document e 10X	st filmé au					ssous.		22X			:	26X			30)×	
	al commentaires supp		res:														
								Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison									
lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.								Caption of issue/ Titre de départ de la livraison									
within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées								Title page of issue/ Page de titre de la livraison									
distorsio	distorsion le long de la marge intérieure Blank leaves added during restoration may appear							Includes index(es)/ Comprend un (des) index Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:									
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la																	
/ / 1	ith other r		ts					[uous p						
1 5	l plates and et/ou illus							Ŀ	/		y of pr é inéga			ression			
5 I	•		blue or bi que bleue d		·e)			[hrough arence						
Coloure Cartes g	l maps/ ographiqu	ies en coul	leur							-	detach détach						
1 1	le missing/ de couvert		ue					[/ 1	-				ed or fo tées ou		:5	
i 1	estored and are restaur	-	-					[minate elliculé			
1 1	amaged/ ure endom	magée								_	damage endom		es				
l i	i covers/ ire de coul	leur						[red pag de cou	-					
The Institute copy available may be biblio of the images significantly c checked below	for filming graphically in the representance	g. Feature unique, v	es of this o which may or which	opy w alter a may	hich			 	ui a é exemp bibliog reprod	té pos laire d graphi luite, d méth	sible d qui son que, q ou qui	e se p it peu ui pei peuv	orocur it-être uvent vent ex	illeur ex er. Les unique modifie xiger ur filmage	détail es du p er une ne mod	s de cet oint de image lificatio	vue

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Une page de notre histoire, 177. - Ecoles neutres, 181. - Coup d'œil sur l'étranger, 181. — Miss Diana Vaughan existe-elle ? 182. — Pensée, 183. — Congrès catholiques, 183. - Leçon du Nouveau Testament, 183. - L'alliance franco-russe, 184. - L'infaillibilité du Pape, 184. - Un aven du Globe, 184. - Leur sincérité, 185. - Leçon d'empereur, 185. -- L'Ordonnance de 1892, 185. - Renseignements, 186. - Le czar et Saint Antoine, 186. - Bibliographie, 187. - Protestants et catholiques, 187. — L'Eglise du Canada, 187. — Sainte Encratida vierge et martyre, 139. - Memento hebdomadaire, 192.

Une page de notre histoire.

(suite) 1774-1791

ACTE DE QUEBEC.

L'Acte de Québec était un grand pas dans la voie de la justice. Il reculait les limites de la Province de Québec, assurait aux catholiques le libre exercice de leur religion, les dispensait du serment du test, rétablissait les lois civiles françaises, et créait un Conseil législatif composé de dix-sept membres au moins, et de vingt-trois au plus, — catholiques ou protestants. Sur les vingt-trois membres, un tiers fut choisi parmi les Canadiens.

L'Acte de Québec, mécontenta fortement le parti anglais mais il fut hautement apprécié par les Canadiens. Il est certain qu'il valait beaucoup mieux que le plunart de ceux qui allaient être chargés de le faire fonctionner.

Peu après, les Canadiens donnèrent une nouvelle preuve de leur fidélité à l'Angleterre, et refusèrent l'appel des Américains les invitant à se rallier à eux ; grâce à l'influence du clergé et de la noblesse, presque tous restèrent neutres. Bien plus, ils se

Nº 12-14 novembre 1896.

montrèrent plus loyaux que les Anglais eux-mêmes pendant l'invasion américaine et combattirent bravement.

Le Conseil législatif ne tarda pas à se rendre impopulaire. Il siégeait à huis clos, ses membres s'engageaient par serment à garder le secret des délibérations et il passa des ordonnances tyranniques. Ainsi, les lois sur la milice, passées en 1777, contenaient des dispositions révoltantes: elles obligeaient tous les habitants au service militaire, pendant un temps indéfini, leur imposaient de lourdes charges, et les forçaient de cultiver les terres de leurs voisins, partis pour l'armée.

Les Canadiens se plaignirent naturellement des ordonnances du Conseil, et le nouveau gouverneur, Haldimand, attribuant ces légitimes protestations à l'esprit de révolte, répondait comme Roboam, en redoublant les corvées et en faisant emprisonner les Canadiens par douzaines, sur les moindres soupçons.

Cette tyrannie dura jusqu'en 1783; mais tout en réclamant le redressement de griefs cent fois pires que ceux de 1837, les Canadiens ne se départirent point d'une opposition purement constitutionnelle.

Lorsque lord Dorchester revint au Canada pour la deuxième fois en 1786, il y trouva les esprits dans le malaise et l'agitation. L'acte de Québec excellent en soi, mais appliqué de cette façon, était tombé dans le discrédit, et Canadiens et Anglais étaient presque unanimes à demander l'établissement d'un gouvernement constitutionnel. Le gouverneur convoqua immédiatement le Conseil législatif, qui forma différents comités chargés de faire enquête sur toutes les branches de l'administration; puis, les rapports de ces comités furent envoyés à Londres.

En 1791, le roi, qui était sympathique aux Canadiens, attira l'attention de son parlement sur la nécessité de réorganiser le gouvernement de la colonie, et la même année, le célèbre William Pitt fit adopter un projet de constitution qui introduisait au Canada le gouvernement constitutionnel.

Grâce à leur attitude énergique, mais toujours loyale, les Canadiens triomphaient encore une fois, et obtenaient une réforme que la violence aurait empêché le gouvernement britannique de leur concéder.

1791 – 1840

GOUVERNEMENT CONSTITUTIONNEL,

La constitution de 1791 divisait la colonie en deux provinces:

le Haut et le Bas Canada, séparés par la rivière Outaouais. Elle donnait au Bas-Canada un Conseil législatif de 15 membres nommés à vie par la couronne, et une Chambre d'assemblée de 50 membres élus par le peuple.

Les Canadiens jouissaient donc enfin du gouvernement constitutionnel. Ils avaient l'avantage d'être séparés du Haut-Canada, et de pouvoir se gouverner eux-mêmes. Ils étaient la majorité, par conséquent, ils n'avaient qu'à le vouloir pour élire une Chambre d'assemblée presqu'entièrement composée de Canadiens français. Il est vrai qu'ils n'avaient pas encore le gouvernement responsable dans sa plénitude, mais ce dernier était en germe dans la constitution de 1791. La patience, la diplonatie et le temps ne pouvaient manquer de le faire triompher, et sans l'insurrection injustifiable de 1837, ce mariage forcé et malheureux, qu'on appelle l'Union des deux Canadas, n'aurait peut-être jamais eu lieu.

Les élections se firent en 1792, et les Canadiens qui auraient pu élire près de cinquante compatriotes, n'en élirent que trente-quatre. Par une générosité mal entendue et dont ils sont encore coutumiers, seize Anglais purent obtenir le mandat de député. Ils avaient oublié l'attitude du parti anglais à leur égard, mais ils ne tardèrent pas à s'en repentir.

La réunion du parlement eut lieu le 17 décembre 1792, et les deux premières motions des députés anglais furent de proposer le choix d'un président de leur nationalité et l'ostracisme de la langue française. Comme les Canadiens étaient en majorité, ces deux propositions furent rejetées, et l'on décida, contre le vote de tous les Anglais, que les débats seraient imprimés dans les deux langues.

Remarquons en passant, que les députés anglais, bien qu'ils fussent l'infirme minorité, ne craignaient pas de former une espèce de Centre.

La Chambre d'assemblée, pendant cette session, réclama les biens des Jésuites, proposa de les employer à l'éducation, et passa, entre autres lois, celle des chemins, qui, en certains endroits, rencontra de la résistance de la part de la population.

Ces incidents sans importance firent prendre peur au gouverneur Prescott, qui se fit donner par les deux chambres un pouvoir presque absolu de faire arrêter quiconque était soupçonné d'être favorable à la révolution. Il en abusa, mécontentà tout le monde, et surtout les Canadiens, par son refus de laisser ériger de nouvelles paroisses.

Ses deux successeurs immédiats, Milnes et Craig, n'eurent pas le main plus heureuse.

Je premier prit possession des biens des Jésuites au nom de la couronne, et fonda l'*Institution Royale*, dont le but était d'anglifier les Canadiens. Ils flairèrent le piège, et les écoles restèrent désertes.

Le second, vrai type des anciens geôliers, apprit à ses dépens que les triomphes de la violence brutale ne sont pas de longue durée. Après s'être entêté contre la loi qui déclarait les juges inhabiles à siéger dans l'assemblée législative et avoir fait acte de tyrannie, il reçue ordre de l'Angleterre, en 1811, de sanctionner cette loi. Non content de cette humiliation, il s'en ménagea une autre peu après, en voulant faire donner au roi la nomination aux cures dans les paroisses. Il chercha à séduire et à effrayer Mgr Plessis, mais il ne tarda pas à se convaincre que la fermeté énergique de ce prélat lui préparait une nouvelle défaite s'il s'obstinait davantage.

Le pouvoir civil et le pouvoir religieux venaient donc encore de remporter deux victoires importantes, avec leurs armes habituelles.

Telle était la situation à l'arrivée du gouverneur Prévost, quelques mois avant la guerre de 1812.

Homme à vues larges, prudent et conciliant, Prévost s'appliqua à calmer les animosités suscitées par son prédécesseur. Il nomma à des positions importantes plusieurs canadiens victimes du despotisme de Craig, et Mgr Plessis profita de ses bienveillantes dispositions pour préparer la reconnaissance officielle de son titre d'évêque de Québec.

Aussi, lorsque la guerre de 1812 éclata, toute la population se leva pour repousser l'invasion.

Les Chambres votèrent sans discussion les sommes demandées pour la défense du pays; les milices canadiennes se dirigèrent de toutes parts vers la frontière, et, en 1814, l'invasion américaine était complètement refoulée.

La guerre de 1812 à peine terminée, Prévost fut rappelé, emportant avec lui l'estime et l'amour des Canadiens, qui lui présentèrent les adresses les plus flatteuses, lors de son départ.

Il avait été dénoncé par le parti anglais protestant, toujours

fidèle à son programme: l'anglicisation du Canada. L'échec de Plattsburg, dont on voulut le rendre responsable, ne fut au fond qu'un prétexte. Sa bienveillance et sa sympathie pour les Canadiens furent le motif réel de son impopularité auprès de l'étément protestant.

Nous entrons maintenant dans l'ère des luttes parlementaires qui ont abouti, comme l'on sait, à la folie criminelle, qu'on appelle l'insurrection de 1837. (A suivre)

Ecoles neutres

Cette appellation est inexacte, car, en pratique, il n'y a pas d'écoles neutres.

Coup d'œil sur l'étranger

— Un journal catholique hollandais, le Katholieke Werkman, publie des détails bien consolants sur les progrès de la religion dans ce pays, où sa fécondité est, comme en tous lieux, admirable

Il y a d'après les chiffres qu'il donne, en Hollande: 1° 96 maisons de Pères. Ces religieux desservent 66 paroises et donnent l'enseignement des gymnases (lycées) à 725 élèves; ils prêchent des missions, des retraites; certains, comme les trappistes, partagent leur temps entre la prière, l'étude et le travail manuel; 2° 44 maisons de Frères qui soignent les malades, aliénés, orphelins, sourds-muets, vieillards, au nombre de 2,485 et donnent l'éducation et l'instruction à 1,035 pensionnaires et à 12,120 éléves; 3° 22 maisons de Sœurs vouées à la vie contemplative; 4° 430 maisons de Sœurs hospitalières, qui prennent soin de 12,000 orphelins, enfants moralement abandonnés, aveugles, incurables, etc., et qui donnent l'instruction à 3,150 pensionnaires et à 121,270 élèves. En résumé, on compte en Hollande, 592 couvents de Frères, de Pères ou de Sœurs. Sans parler des services qu'ils rendent à l'Eglise, ils élèvent 722 élèves en vue de l'Université, 4,185 pensionnaires et 133,390 élèves des écoles primaires. Leurs assistés sont au nombre de 15,565. - Le Vaterland, organe accrédité de la noblesse et du clergé en Autriche, assure que le mariage du duc d'Orléans avec l'archiduchesse Dorothée, n'aura pas lieu à Schoenbrunn mais au château d'Ofen, dans la chapelle royale. Il n'y aura pas de mariage civil.

La question du mariage-civil, même concomitant, a été absolument écartée.

A ceux qui faisaient observer que le mariage du duc d'Orléans ne serait pas valable en France, il a été répondu que, si une restauration monarchique a lieu, le Concordat sera l'objet d'une révision. — Un comité central antimaçonnique sera établi à Rome sous les yeux du Souverein Pontife, afin de donner une direction sûre aux comités établis dans les autres pays. — Le cardinal de Ruggiero, secrétaire des Brefs, — qui a signé le bref relatif à Notre-Dame de France à Jérusalem,—grand chancelier des Ordres équestres pontificaux, cardinal depuis 1889, vient de mourir à l'âge de quatre-vingts ans.

Né à Naples, il avait été religieux de la Congrégation des "pieux ouvriers," fut journaliste, rédacteur de la Liberta cattolica. C'est lui qui, avec le titre d'économe de la Fabrique Saint-Pierre, fit en ces dernières années les grandes réparations des nefs et chapelles latérales de Saint-Pierre. — Léon XIII, toujours si plein de sollicitude pour les malheureux a envoyé au sultan une lettre dans laquelle il lui enjoint au nom de Dieu de mettre fin aux atrocités qui se commettent contre les chrétiens. Le S. Pontife ne cesse de se montrer le père et le protecteur des catholiques opprimés.—Le prince de Naples, qui a eu tant de peine à trouver une femme, a aussi trouvé une église où l'on consentit à le marier, à Rome même. Cette église est celle qui fut volée aux Chartreux quand on les dépouilla de leur couvent; par une coïncidence fort heureuse, elle est auprès de la gare de départ. On n'a trouvé ni cardinal, ni évêque, ni prélat majeur pour bénir et prononcer le conjungo. C'est le chapelain de la cour qui a présidé.

Miss Diana Vaughan existe-t-elle?

M. le chanoine Mustel pose cette question dans la Revuc Catholique de Coutance et répond:

"Depuis deux mois, nous recevons de tous les coins de l'horizon des lettres contenant cette question.

Un certain nombre de personnages distingués, prêtres, laïques nous ont fait l'honneur de venir nous la poser à domicile.

On nous a écrit de vingt diocèses de France; on nous a écrit, tout récemment encore, d'Allemagne, d'Amérique, d'Italie, de Belgique.

Nous n'avons aucune peine à convaincre nos visiteurs. Les pièces que nous possédons et que nous pouvons leur mettre sous les yeux ne peuvent être contestées et ne laissent subsister aucun doute.

Quant aux correspondants, il nous devient difficile de leur répondre. Le temps nous manque.

Nous pouvons affirmer carrément, sans aucune crainte d'erreur que nous sommes aussi certain de l'existence de miss Diana Vaughan que de l'existence de Paris ou de Rome.

Pour l'établir, il novs suffira de produire quelques-uns seulement des documents qui sont entre nos mains.

Nous nous déciderons probablement à le faire; mais nous ne pouvons pas en ce moment.

Quant à ces négations intéressées et passionnées, elles sont soufflées par la Franc-Maçonnerie. "

Pensée

Saint Macédoine disait à un chasseur: "Vous courez après les bêtes, et moi je cours après Dieu." Ces mots résument toute la vie des saints et celle des gens du monde.

Congrès catholiques

Le Church Progress dit que les catholiques de chaque pays devraient tenir un congrès national tous les ans.

Ce qui est certain, c'est que le S. Pontife recommande fortement les congrès catholiques, et qu'ils favorisent beaucoup les intérêts de l'Eglise partout où ils ont lieu.

Lecon du Nouveau Testament.

"Esclaves, obéissez à vos maîtres comme vous obéiriez à Jésus-Christ.... Soyez leur soumis en toute crainte, non seulement à ceux qui sont bons et doux, mais encore à ceux qui sont difficiles.... S'ils vous battent pour une faute, supportez-le patiemment; s'ils vous battent pour avoir fait le bien, pensez au Christ qui n'a point rendu outrage pour outrage, qui n'a point menacé ceux qui le maltraitaient; qui, étant sans péché a souffert et a souffert pour vous. Ne vous contentez point d'obéir à vos maîtres, mais servez-les avec affection comme comme vous serviriez le Seigneur Jésus."

L'Alliance franco-russe

"Notre union à la France, a dit le czar au cardinal Richard, est plus religieuse que politique."

L'infaillibilité du Pape

"S.S. Léon XIII en soumettant à un nouvel examen la question de la validité des ordinations anglicanes, déjà résolue par ses prédécesseurs, n'a-t-il pas mis en question l'infaillibilité même des papes?"

"La promesse de l'infaillibilité n'a été donnée aux Souverains Pontifes que pour conserver le dépot de la vérité révélée. Le pape n'est infaillible qu'en matière de foi, c'est-à-dire dans l'enseignement de la vérité qu'il faut croire et de la vérité qu'il faut pratiquer.

"Que l'ordination telle qu'elle est pratiquée par les anglicans soit valide ou non, ce n'est point question de foi : cela ne fait point partie du dépot de la vérité révélée. C'est une question de faits.

"Le sacerdoce a-t-il été transmis par les premiers évêques qui se sont séparés de l'Eglise romaine? ont-ils conservé la forme et la matière du sacrement de l'Ordre et l'intention de faire de vrais prêtres?

"La réponse à ces questions se trouve non dans la Révélation, mais dans des documents purement humains.

"En consentant à soumettre ces documents à un nouvel examen, Léon XIII a voulu donner satisfaction aux Ritualistes qui s'imaginaient, parce qu'ils ont repris tout l'extérieur du culte catholique, qu'ils ont comme nous la jouissance de la présence de Jésus-Christ."

Un aveu du Globe

"Tout en ne partageant pas l'opinion de la Sentinel au sujet de la démission de M. Dixon, nous n'avons certainement pas eu l'idée de parler en termes cavaliers (Sliting terms) de l'ordre des orangistes, et nous devons admettre avec la "Sentinel," qu'un grand nombre de votes orangistes ont été donnés en fa-

⁽¹⁾ Semaine Religieuse de Cambrai.

veur des candidats libéraux dans Ontario, et, nous le croyonsaussi, dans les provinces de l'est et de l'ouest, aux dernières élections générales. Nous ne croyons pas qu'il soit vrai, que, avant les élections, le Globe "prenait soin de cultiver l'ordreafin de gagner son concours au parti libéral," excepté en ce que nos opinions s'accordaient avec celles des orangistes sur la question des écoles."

Leur sincérité

Un grand journal n'a pas perdu une occasion, depuis plusieurs années, de clamer à tous les vents que les professeurs des collèges sont des ignorants. — Au mois dernier, le surintendant de l'Instruction publique propose de fournir les moyens, à deux professeurs dans chaque collège, d'aller étudier dans les universités d'Europe. — Le même grand journal ridiculise le projet du surintendant.

Vive la logique! (1)

Leçon d'empereur

A l'arrivée du Czar à Paris, Son Em. le cardinal Richard était parmi les personnages qui attendaient l'empereur dans la gare du Ranelag. Aussitôt le souverain de Russie descendu du chemin de fer. M. Félix Faure se mit en devoir de diriger Sa Majesté vers les membres de l'ambassade. Mais le Czar ayant aperçu le cardinal, entraîna vers lui M. Faure, et c'est Son Emqu'il voulut saluer tout d'abord.

L'Ordonnance de 1892

En vertu de cette Ordonnance, le Conseil de l'Instruction publique du Nord-Ouest a dépouillé la minorité catholique de tous les droits qu'elle possédait dans l'administration et la discipline des écoles, la formation des instituteurs, les examens des candidats, l'émission des diplômes et certificats, la nomination des inspecteurs et examinateurs, et lui a enlevé le choix des livres de lecture, qu'elle a remplacés par l'Histoire de Buckley et Roberston, dont le ton général est anticatholique.

⁽¹⁾ L'Oiscau-Mouche.

Le conseil de l'Instruction publique du Nord-Ouest a en mains un instrument tout-à-fait qualifié pour cette besogne, puisque son Surintendant, dit le *Trifluvien*, est un franc-maçon de haute marque.

Renseignements

Le décret que nous avons publié récemment, autorisant l'usage des vases sacrés en aluminium pur et en bronze d'aluminium doré ou argenté, a été accordé en 1866, attentâ ...paupertate ecclesiarum ruralium ...à la condition suivante: si cuppae calicum et patenæ in totâ superficie argento prius, et deinde auro in partibus a rubrica requisitis obducantur.

Dans le cas où le Saint-Siège, sur la demande d'un évêque, accorderait la permission de célébrer avec des calices en aluminium, cette concession serait de celles dont on ne peut se servir sans le consentement de l'Ordinaire, à qui seul il appartient de juger si dans tel cas il y a réellement pauvreté, si le mélange des métaux est fait avec les conditions requises, etc.

La "Discipline du diocèse de Québec" dit: "La coupe du calice qui sert au saint sacrifice, doit être d'or ou d'argent, aussi bien que la patène: il est défendu dans ce diocèse d'user de ceux qui sarrient de toute autre matière."

Quant au ciboire, il n'est pas requis que la coupe soit en argent; elle peut être en cuivre, en métal blanc, en aluminium, pourvu qu'elle soit dorée en dedans. Le cuivre est permis par un décret de 1868; le métal blanc et l'aluminium ont été introduits ici avec le consentement de l'Ordinaire.

Le czar et saint Antoine

L'empereur de Russie, bien que schismatique et chef des schismatiques, professe une dévotion spéciale à saint Antoine de Padoue. Entendant parler par un officier de sa cour, très dévot lui-même au saint Thaumaturge, des prodiges opérés par son intercession, le czar voulut se mettre sous la protection spéciale de ce saint de l'Eglise latine, et accepta avec empressement une médaille qu'il poite toujours sur lui. (1)

⁽¹⁾ Tribune de St Antoine de Padoue

Bibliographie

L'Emigration et ses principales causes, tel est le titre d'un nouvel ouvrage que vient de publier M. C. E. Rouleau, journaliste. Ce livre est un in-douze de 150 pages, renfermant de nombreuses vignettes qui se rapportent au sujet traité dans chaque chapitre.

Le prix du volume est de 20 centins. Pour la campagne, on est prié d'ajouter 2 centins pour les frais de poste.

Protestants et catholiques

"C'est par un accident de la vie que vous êtes protestants et que nous sommes catholiques."

Sans doute; mais un accident malheureux pour les premiers et heureux pour les derniers; bien qu'ils auront un compte sévère à rendre un jour de la manière dont îls auront correspondu à cette grâce.

L'ÉGLISE DU CANADA

TROISIÈME PÉRIODE

DEPUIS L'ÉRECTION DU CANADA EN VICARIAT APOSTOLIQUE JUSQU'A L'ÉRECTION DU DIOCÈSE DE QUÉBEC.

(1658–1674)

Vicaire Apostolique:
Mgr François de LAVAL de MONTMORENCY

Gouverneurs:
D'ARGENSON (1658-1661).
D'AVAUGOUR (1661-1663).
DE MÉSY (1663-1665).
DE COURCELLES (1665-1672).
DE FRONTENAC (1672-1682).

Le Canada a été érigé en Vicariat Apostolique, en 1658.

Le titulaire fut Mgr François de Laval de Montmorency, que le Pape Alexandre VII nomma, le 3 juin 1658, sous le titre d'évêque de Pétrée.

Le nouveau vicaire apostolique descendait de l'illustre famille de Montmorency, et comptait parmi ses ancêtres le premier baron qui reçut le baptême avec Clovis, des mains de St Rémi. Il naquit à Laval, le 30 avril 1623, fit ses études au collège des Jésuites de la Flèche, et renonça aux grandeurs qui l'attendaient dans le monde pour entrer dans les rangs du clergé. Ayant été désigné, vers 1656, pour être vicaire apostolique aux Indes orientales, au moment où la guerre allait éclater en Asie, cette circonstance empêcha sa nomination pour les Indes et valut au Canada de l'avoir pour premier évêque.

Mgr de Laval fut sacré évêque, le 8 décembre 1658, dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, par le nonce du Paperassisté des évêques de Rodez et de Toul, et il arriva à Québec le 16 juin 1659, accompagné de quelques prêtres qui furent mis en possession des cures dont les Jésuites avaient été chargés jusque là. Après avoir passé quelques jours chez les Jésuites, il résida trois mois à l'Hôtel-Dicu; puis il alla habiter une petite maison bâtie par Madame de la Peltrie, et qui servait de séminaire pour les élèves des Ursulines. L'emplacement de cette maison démolie, il y a environ cinquante ans, est occupé aujour-d'hui par l'école des élèves externes.

Lorsque Mgr de Laval voulut prendre la direction exclusive de l'église du Canada, "il y eut plusieurs discussions," dit la supérieure de l'Hôtel-Dieu, "pour savoir si les communautés obéiraient au nouveau vicaire apostolique, ou à l'abbé de Queylus, grand vicaire de l'archevêque de Rouen, et reconnu jusqu'alors pour le supérieur du pays." Mais après quelques hésitations, l'autorité de Mgr de Laval fut reconnue, et l'abbé de Queylus eut la sagesse de repasser momentanément en France, et de ne revenir au Canada qu'après le réglement de ces difficultés.

Quelques mois après l'arrivée de Mgr de Laval eut lieu la fondation de la Congrégation de Notre-Dame, Montréal, par une pieuse fille du nom de Marguerite Bourgeoys.

Marguerite Bourgeoys, native de Troyes, en Champagne appartenait à une honnête famille de marchands. Ses penchants naturels pour la vie religieuse ne firent que se fortifier avec l'âge, et elle flottait indécise sur le choix d'un couvent, lorsque plusieurs faits extraordinaires semblèrent lui indiquer clairement que Dieu l'appelait à travailler à l'instruction des jeunes filles du Canada. Dès lors, elle ne songea plus qu'à mettre ce projet à exécution, et réussit à se rendre à Montréal, en 1653, sans autre ressource que sa foi et son courage. Marguerite Bourgeoys en partant pour le Canada, portait pour tout bagage

un petit sac de voyage. Après s'être occupée seule, pendant plusieurs années, de l'instruction des enfants de son sexe, elle put associer à son œuvre quelques pieuses filles, qu'elle était elle-même allé chercher en France, et fonda en 1659, la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. Une étable fut le berceau de cette admirable institution qui compte aujourd'hui dans notre province seule, plus de soixante couvents fréquentés par quinze mille jeunes filles au moins. La fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal mourut en 1700, après une vie entière sanctifiée par le dévouement et la pratique de toutes les vertus.

(A suivre)

(×)—(†)—(†)—(†)—(†)—(×)
SAINTE ENCRATIDA VIERGE ET MARTYRE

(Suite) XI

ÉNERGIE DE MARCELLA.

La douleur, le sacrifice venait de transformer la sœur d'Eudonte. Ce n'était plus, nous l'avons dit, une faible jeune fille, elle était devenue une vaillante guerrière décidée à lutter contre son frère et contre Dacien, et à leur arracher leur proie. Par une inspiration rapide et silencieuse, elle s'assura qu'Eudonte avait tenu sa cruelle parole et qu'elle était vraiment prisonnière. Sans s'arrêter à combiner une évasion qu'elle remit à plus tard, elle appela son esclave la plus sûre. Cette femme l'avait accompagnée plus d'une fois dans ses visites à Encratida et elle savait qu'elle pouvait compter sur son dévouement.

"Va, lui dit-elle, corrs chez Marie la diaconesse, et préviensla que les persécuteurs sont plus que doublés. Ce n'est plus sculement Dacien qui cherche à s'emparer d'Encratida et de ses frères les chrétiens, mais Eudonte et ses troupes se sont joints à eux. Qu'ils ne comptent sur aucune retraite dans leurs maisons et leurs églises; leurs catacombes inconnues aux païens sont le seul refuge assuré pour eux. Va, porte ce message aussi rapidement que tu pourras le faire."

Eudonte n'avait pas encore eu le temps de rassembler ses troupes et de se mettre en marche que l'esclave volait vers la diaconesse.

Les anges protègent les vierges du Seigneur, aussi bien celles qui luttent pour sa gloire, que celles qui sont persécutées pour son amour; ils aidèrent Marcella et guidèrent Encratida, en vain les soldats d'Eudonte passèrent la journée en recherches, ni eux, ni les satellites de Dacien ne purent rien découvrir.

Marcella avait une seconde fois sauvé son amie.

La colère, les fureurs de son frère de retour au palais apprirent à Marcella l'heureux succès de sa messagère.

Le lendemain, la soif de persécution qui tourmentait Dacien, et la rage d'Eudonte les remirent de nouveau en campagne. Le premier n'était pas satisfait par le martyre de Lambert, immolé par son maître dans l'obscurité, et par la foule de chrétiens dont il avait fait couler le sang. Ces victimes n'étaient point assez illustres, celle qu'il ambitionnait c'était Encratida. Quelle gloire de rendre parjure une femme noble, belle, jeune, riche, et si elle refusait de sacrifier aux dieux, quel bruit ferait sa mort et son supplice.

Ces pensées qu'il roulait dans sa tête augmentaient son désir d'arrêter Encratida; mais toutes ses recherches et celles d'Eudonte étaient inutiles, la vierge Lusitanienne était introuvable.

Tout à coup le bruit se répand dans Saragosse que les chrétiens ont cherché un refuge autour du pillar où s'était posée la Mère de leur Dieu. Dacien était superstitieux comme le sont souvent les lâches; il appréhendait d'envahir le temple mystérieux de la Mère du Christ. Sa haine lui donna cependant du courage; il fit prévenir Eudonte et joignit ses sicaires aux troupes du général. Tous, animés par la haine et la colère, environnèrent le temple de Marie.

Arrivés devant la porte, ils s'arrêtèrent. Elle était close, et une terreur secrète envahit leurs cœurs. Aucun d'eux n'osait avancer, encore moins forcer l'issue du sanctuaire.

Dacien et Eudonte restaient eux-mêmes immobiles, mais ce qu'ils n'avaient pas le courage de faire, ils l'attendaient de leurs soldats et cherchaient à les exciter de la voix et du geste. Leurs efforts restaient vains. La troupe demeura sourde et immobile; des murmures circulaient même dans ses rangs.

"Quoi, disaient les soldats, ils n'osent violer ce temple, et veulent nous faire rompre cette porte. C'est qu'il y a quelque chose à craindre. Dans le passé, n'a-t-on pas laissé debout cet asile. On dit qu'il a quelque chose de terrible et dont la force surpasse les épées et les lances des plus puissants empereurs; nous n'entrerons pas, nous ne briserons rien; nous craignons le feu du ciel ou quelque châtiment du même genre."

Dacien écumuit de rage.

"Poltrons!.... disait-il, oubliant que lui-même restait à sa place. Eh bien! n'entrons pas: mais entourons cet édifice de bois, de paille, de toutes les manières inflammables qui nous tomberont sous la main; nous y mettrons le feu; il nous fera justice contre les chrétiens."

Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme, elle sortait tout le monde d'embarras.

"Oui, le feu, le feu! s'écrièrent les soldats auxquels la populace se joignit; que le feu consume le sanctuaire, et y étouffe les chrétiens qui y ont cherché un asile."

En un clin d'œil le bois s'entasse; les murs du temple sont bientôt environnés; la main sacrilège de Dacien saisit une torche; il s'avance pour mettre le feu au sanctuaire de Marie. Mais on avait réuni trop de matériaux, la flamme ne parvint pas à se faire jour, des globes de fumée s'élevèrent dans l'air avec quelques jets et quelques étincelles: le temple resta intact.

Dacien ne se tint pas pour battu. Le sanctuaire de la Mère du Christ devait disparaître; si un jour ne suffisait pour activer ce bûcher, on y passerait la nuit. Si cent bras restaient insuffisants, on en chercherait mille; mais il arriverait à la destruction du saint temple. La colère du persécuteur croissait même en mesure de la difficulté qu'offrait l'incendie. Tout à coup, à travers les soldats, une femme se fit jour. Un ample manteau la couvrait tout entière, et un voile cachait sa figure. Elle arriva près de Dacien et d'Eudonte qui se tenaient dans le voisinage de la porte pour mieux présider le sacrilège incendie.

"Pourquoi vous donner tant de peine, dit la nouvelle arrivée d'une voix douce et grave. Il n'y a aucun chrétien dans ce temple, je vous le jure, et vous n'y trouverez pas Encratida. Que vous sert-il d'attirer sur vos têtes la colère du ciel? Cet édifice est sous la main de Dieu. N'y touchez pas, ou tremblez. D'ailleurs, je vous le redis, ceux que vous poursuivez, n'y ont pas cherché asile, il est vide."

Tout en parlant, la jeune femme rejeta son voile en arrière avec un geste plein de noblesse et d'énergie.

Dacien, et plus encore Eudonte, poussèrent un cri de surprise. C'était Marcella, qui, trompant la vigilance de ses geôliers, avait trouvé moyen d'arriver jusqu'à eux. La diaconesse lui

avait porté elle-même la réponse à son avertissement; Marcella savait ses amis en sûreté.

Dacien rompit le premier silence qui avait suivi les paroles de la jeune Romaine.

Comment êtes vous sûre que le temple est vide? lui demanda-t-il.

- Entrez avec moi et vous pourrez vous en convaincre, lui répondit la sœur d'Eudonte.
 - La porte reste fermée, objecta le tyran.
 - Elle sera ouverte, " affirma la jeune fille.

Elle fit alors un signe à une autre femme qui avait parcouru à sa suite les phalanges romaines, et qui n'était autre que la diaconesse. Aussitôt avertie, Marie disparut.

Au lieu de se montrer empressés, d'accepter l'invitation de Marcella, Daçien et Eudonte, impressionnés et superstitieux avaient fait quelques pas en arrière.

Marcella comprit cette réponse muette :

"Vous craignez, leur dit elle; eh bien! j'entrerai seule. Vous vous fierez à ma parole, comment douteriez-vous d'une femme innocente."

Ils n'eurent pas le temps de répondre; la porte du temple roula sur ses gonds, s'ouvrit tonte grande, et au milieu, comme une ombre, apparut la diaconesse vêtue de noir et voilée.

Les deux chefs et leur troupe qui ne l'avaient pas remarquée, restèrent interdits. Eudonte s'écria:

"A coup sûr, les chrétiens ne sont pas là; s'ils avaient cherché un refuge en ce lieu, on ne nous l'aurait pas ouvert si facilement."

Perdant l'espoir de voir arrêter les chrétiens, et craignant d'attirer la colère des dieux en touchant au temple de la Vierge. la foule se dispersa. Eudonte et ses troupes s'éloignèrent à leur tour. Quant à Dacien, immobile en face de la porte et du passage libre, il n'osa ni avancer, ni continuer son œuvre de destruction. Humilié, furieux, il quitta la place à son tour, et rentra chez lui plus décidé que jamais à trouver Encratida, et à lui donner le choix entre le sacrifice aux dieux ou la mort.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à la chapelle des SS. de la Charité, le 15; à St-Jean Deschaillons, le 17; à St-Félix, le 18; à St-Maxime, le 20.

Directeur: M. l'abba D. GOSSELIN curé, du Cap-Santé, Portneuî.